

Mon numéro : 2 96 03 13 155 460 65
Mon nom ou celui de mon ayant droit :
AHAMADA Tadjzir

Mon attestation de droits à l'Assurance Maladie et à la Complémentaire
santé solidaire

Valable du 26/01/2024 au 25/01/2025 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale	Code gestion	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	Modulation du ticket modérateur
01 131 0381	10		
CPAM 13 13421 MARSEILLE CEDEX 20		2 96 03 13 155 460 65	

N°	Organisme complémentaire
1	CPAM DES BOUCHES DU RHONE 13000 MARSEILLE

Bénéficiaire(s) <i>nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage</i>	N° de sécurité sociale <i>(pour information)</i>	Né(e) le/rang	N° ordre OC	Date début de la complémentaire	Date fin de la complémentaire
AHAMADA Tadjzir a déclaré un médecin traitant CSS sans participation financière du 01/11/2023 au 31/10/2024	2 96 03 13 155 460 65	09/03/1996 1	1	01/11/2023	31/10/2024
KAROSSI Kayeeshah CSS sans participation financière du 01/11/2023 au 31/10/2024	2 17 04 13 206 064 05	16/04/2017 1	1	01/11/2023	31/10/2024
KAROSSI Keenaza CSS sans participation financière du 01/11/2023 au 31/10/2024	2 19 01 13 206 065 52	13/01/2019 1	1	01/11/2023	31/10/2024

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès du Directeur de votre organisme d'assurance maladie ou de son Délégué à la Protection des Données. En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.
La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont